

TARIFS DE LOCATION DU FOYER RURAL

au 1er avril 2017

délibération du Conseil municipal du 9 février 2017

Habitants de la commune

Journée complète (de 11 heures à 11 heures) :	220 euros
Demi-journée (de 10 heures à 19 heures) :	80 euros
Caution : (location 350 € et nettoyage 100 €)	450 euros

Personnes extérieures parrainées

Journée complète (de 11 heures à 11 heures) :	350 euros
Demi-journée (de 10 heures à 19 heures) :	120 euros
Caution : (location 350 € et nettoyage 100 €)	450 euros
